

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 novembre 2013 – n° 01
130078

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2013**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2013 est :

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Abstentions : 8 (J.L. BOURDON – F. WALTER – F. LEGRAND – S. VINCENT
V. BENOIT – R. BA – C. SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

 Nombre effectif des Membres
 du Conseil Municipal..... 35

 Séance du 22 novembre 2013

Nombre des Membres en
 exercice..... 35

Nombre des Membres présents
 à la séance..... 30

Procurations..... 5

 Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU (procuration à P.Enkaoua à partir du point n° 04a), Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Bineta ABDOULAYE	à	Madeleine FEVE-CHOBOUT
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Jean-Louis BOURDON	à	Ramata BA
Francine WALTER	à	Catherine SAINT-DIZIER

 Monsieur Etienne HUMBERT est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
